



Constat et évolution depuis 2023

La mise à jour de l'état des lieux montre une situation en légère évolution par rapport à celle relevée en 2023.

Certains constats restent identiques, à savoir :

- une **offre qui reste très hétérogène** selon les territoires ;
- un **manque d'offres certifiantes** ;
- l'importance de la **présence d'un Centre Ressources Illettrisme** pour la lisibilité et le renforcement de l'offre ;
- une majorité d'actions **non certifiantes et courtes** (une journée ou moins).

Néanmoins, on note des évolutions encourageantes :

- une **légère augmentation** du nombre d'actions de professionnalisation ;
- l'apparition de **trois diplômes universitaires**.



Nombre total de formations spécifiques : 184

(contre 156 en 2023)

10 formations certifiantes incluant la thématique de l'illettrisme

174 Formations non certifiantes

Focus sur les nouvelles offres

Après une période de disparation progressive des offres universitaires sur la thématique illettrisme, il est important de noter l'ouverture de trois nouveaux diplômes universitaires (DU) :

- le **DU Prévention et Lutte contre l'Illettrisme (PRELUTILL)** proposé par l'INSPÉ de Lille ouvrira en 2026 ;
- le **DU de Formateurs d'Adultes en Situation d'Illettrisme (FASILL)** porté par l'INSPÉ de Guadeloupe a ouvert en 2025 et a déjà formé une première cohorte ;
- le **DU Formation de Formateurs : Illettrisme et Alphabétisme dans le sud-ouest de l'Océan Indien (FILA OI)** accueille actuellement une cohorte de 40 personnes.

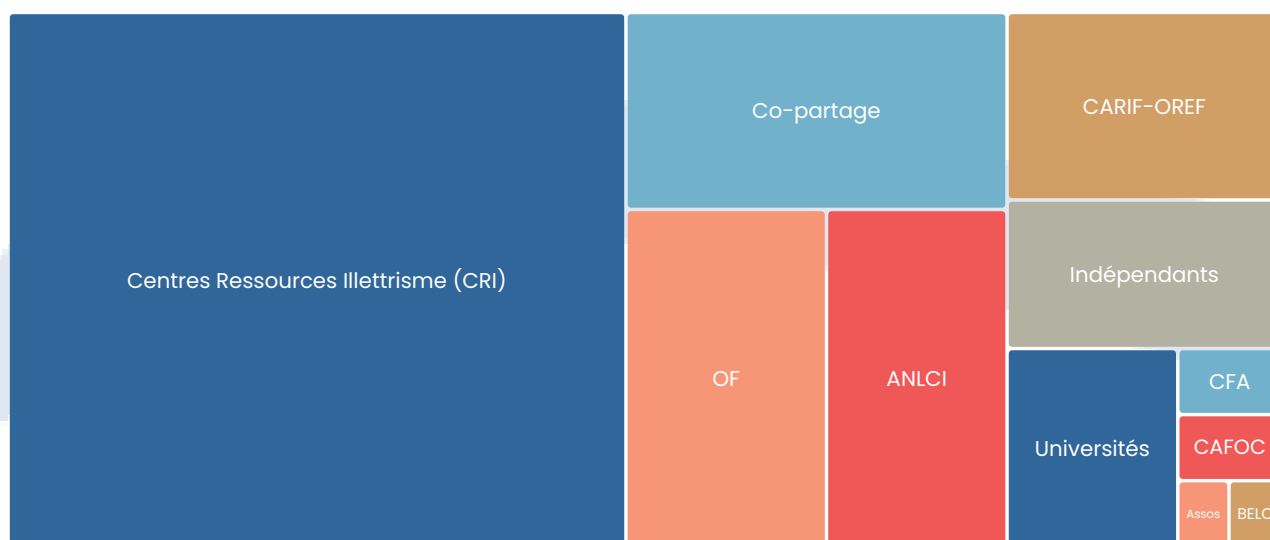
Proposé pour la première fois en 2023, le BELC – Cité internationale de la langue française propose chaque année un parcours spécifique « Utiliser le numérique pour développer les compétences de base (publics en situation d'illettrisme ou d'alphabétisation) ».

Répartition des acteurs de la professionnalisation

Les Centres Ressources Illettrisme (CRI) portent la majorité des actions (48,5 % des actions recensées).

Les organismes de formation (10 %), l'ANLCI (9 %, correspondant aux formations eva) et les CARIF-OREF (7,5 %) sont ensuite les plus importants acteurs de cette professionnalisation.

Le co-portage (11 %) donne à voir une collaboration INSPÉ/ANLCI en Guadeloupe qui a permis de faire vivre un plan de professionnalisation dans l'attente de l'installation d'un CRI.



Actions 2026/2027

- **Relayer** les offres de professionnalisation existantes.
- Si besoin, par subsidiarité, **porter des actions** avant l'installation de relais sur le territoire.
- Continuer à **favoriser le développement de diplômes universitaires** afin de mieux répondre aux besoins et relayer les informations les concernant pour faciliter leur éclosion.
- Appuyer le développement **d'offres de certifications** portées par des organismes de formation (OF) experts.
- Poursuivre le renforcement de la **collaboration avec les CRI**, favoriser leur émergence dans les territoires où il n'en existe pas encore.
- Promouvoir l'outillage proposé par l'ANLCI : **eva** et **Duplex**.
- Réaliser un nouvel **état des lieux à horizon 2027** pour donner à voir les évolutions sur les territoires.